



BAC+2

TITRE PROFESSIONNEL Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière – ECSR

Objectifs généraux

- ◆ Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur
- ◆ Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

Arrêté du 30 janv 2021 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière

Les plus de la formation

- ◆ Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier
- ◆ Une réelle formation à la pédagogie et aux techniques d'animation appliquée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité
- ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, des mises en situations professionnelles et de périodes d'observation et d'application en entreprise pour un maximum d'efficacité
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

Validation

- ◆ Titre professionnel d'Enseignant (e) de la conduite et de la sécurité routière (ECSR).
- ◆ Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Code RNCP : Inscrit de droit
- ◆ Code Certif Info : 110499



Agrément

- ◆ Agrément pour la formation délivré par le Préfet (63)
- ◆ Agrément technique du centre pour la session d'examen délivré par la DIRECCTE

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Niveau BAC recommandé
- Titulaire du permis B en cours de validité
- Certificat médical en cours de validité attestant que les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R. 212-2 du code de la route sont remplies

Le Titre Professionnel ECSR permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner à condition de remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins vingt ans
- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article L. 223-1 est expiré
- Remplir les conditions d'aptitude physique, cognitive et sensorielle requises pour l'obtention du permis dont les modalités sont fixées par arrêté
- Remplir les conditions de moralité (Cf. articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route), vérifiées par les services préfectoraux (du Département de domicile) sollicités

Modalités d'admission

- Après tests

Durée

- 910 h 00 en centre de formation
- 280 h 00 en entreprise (2 périodes de 140 h 00 correspondant aux 2 activités types)

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Période d'observation et d'application en entreprise.
- La formation se réalise par parcours continu (passage des deux CCP en fin de formation)
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, mises en situation, études de cas, quizz ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Le réfèrent handicap du centre de formation peut accompagner les personnes titulaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou victime d'un trouble de santé invalidant pour bénéficier le cas échéant d'aménagements lors de la formation et de la session d'examen

Nous contacter

04.73.77.07.10

PROGRAMME

Nota:

Pour chaque candidat, l'établissement procède à un positionnement et établit un parcours individualisé de formation au regard des compétences et des aptitudes définies dans le référentiel d'emploi, d'activités et de compétences et dans le référentiel de certification du titre professionnel. A l'issue de ce positionnement, l'établissement peut fixer un nombre d'heures de formation inférieur aux durées prévues aux deux premiers alinéas, en tenant compte des exigences du programme de formation et de l'individualisation du parcours. Le volume d'heures ainsi prévu est inscrit au contrat de formation.

Arrêté du 31 janv 2021 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	7 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

Modules communs aux CCP1 et 2 :

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Décrire L'environnement de la sécurité et de la conduite routière	98 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique de sécurité et conduite routières : évolutions et orientations : <ol style="list-style-type: none"> 1. REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) 2. Circulation routière (parc automobile, réseau routier...) 3. Accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/ environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...) 4. Responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur 5. Notions d'assurance automobile 6. Principes généraux du développement durable (enjeux du développement durable; éco-mobilité: modes alternatifs de transport disponible sur le territoire; éco-conduite...) 7. Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle. Cadre de l'activité ESCR 8. Acteurs de la sécurité et de la circulation routière 9. Cadre administratif et juridique de l'activité 10. Cadre social : droit du travail et convention collective 11. Code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières 12. Réglementation, et organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR 13. Permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories; aptitude physique; gestion des handicaps. Automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules 14. Mécanique et technologies automobiles 15. Physique et dynamique liées à la conduite automobile 16. Obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Déterminer les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières	70 h 00
■ Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule : 17. Vision, perception et analyse 18. Prise de décision Physiologie du conducteur 19. Fonctionnement des différents organes sensoriels 20. Activité cérébrale 21. Analyse des réactions et de leurs influences Psychologie du conducteur 22. Influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers 23. Relation individuelle aux risques routiers. Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières 24. Concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...) 25. Caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR 26. Comportements en cas d'accident 27. Appropriation des outils et ressources pédagogiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

Contenus spécifiques CCP n° 1 :

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Mettre en œuvre l'ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR	35 h 00
■ Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC : 28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière 29. Méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière 30. Choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Mettre en œuvre une animation pédagogique lors d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières	140 h 00
■ Techniques d'animation appliquées à l'ESCR : 31. Caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs 32. Techniques de communication interpersonnelle 33. Techniques d'apprentissage 34. Méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs 35. Adaptation des séances au contexte pédagogique: effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ... 36. Gestion des conflits : Typologie des conflits 37. Leviers d'actions : Techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Mettre en œuvre la pédagogie de la conduite sur véhicule léger	175 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pédagogie sur véhicule à double commandes : <ul style="list-style-type: none"> 38. Caractéristiques techniques du véhicule à double commandes et conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence) 39. Méthodes 40. Différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite. Gestion du stress 41. Facteurs de stress en situation de conduite 42. Leviers d'action. Anticipation des risques potentiels dans l'ECR 43. Typologie des risques liés à l'environnement 44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers 45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière 46. Typologie des actions préventives et correctives 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Voiture Auto-école Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Mettre en œuvre les techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de l'apprentissage de la SCR (Sécurité et Conduite Routière) : <ul style="list-style-type: none"> 47. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés 48. Base en docimologie 49. Différents types d'évaluation: rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière 50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR 51. Techniques suscitant l'auto-évaluation Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile 52. Processus d'apprentissage 53. Principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent 54. Différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information Techniques de remédiation des apprentissages 55. Applications et limites 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Evaluer les compétences professionnelles acquises	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Evaluations en Cours de Formation (ECF) : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation - Permettre au candidat d'être acteur de sa progression - Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer - Familiariser le candidat avec les modalités d'évaluation du titre professionnel - Permettre au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Voiture auto-école Ressources pédagogiques

Période d'observation et d'application en entreprise de 140 h 00 (Arrêté du 31 janvier 2021 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière).

Contenus spécifiques au CCP N° 2 :

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	Appliquer une méthodologie d'analyse lors d'une demande relative à une prestation de sensibilisation	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif : <ul style="list-style-type: none"> 56. Etapes du continuum éducatif 57. Principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées 58. Acteurs principaux pour l'application des programmes L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR 59. Prévention du risque routier professionnel 60. Cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière 61. Prestations générales des établissements ESCR et conditions générales de vente Les techniques d'élaboration d'une proposition 62. Phase d'analyse des besoins du commanditaire 63. Techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations: les étapes de l'entretien; l'écoute active; les techniques de questionnement; la reformulation; les techniques d'argumentation d'une proposition 64. Elaboration et la formalisation d'une proposition Les outils de communication 65. Rédaction des courriers et des documents professionnels 66. Reporting 		<p style="text-align: center;">MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p style="text-align: center;">Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p style="text-align: center;">Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
10	Construire et préparer une action de sensibilisation à la sensibilisation à la sécurité routière	70 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles : <ul style="list-style-type: none"> 67. Appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics 68. Adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel 69. Techniques d'identification des besoins 70. Construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière 71. Choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés 72. Outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation 		<p style="text-align: center;">MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p style="text-align: center;">Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p style="text-align: center;">Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
11	Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement	70 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> 73. Représentations et attentes du groupe 74. Analyse des comportements et de la conduite des participants 75. Auto-évaluation du groupe Techniques d'animation et de co-animations adaptées aux publics visés 76. Adaptation du scénario au public 77. Respect du rôle de chacun 78. Gestion du temps Exploitation d'une phase d'analyse 79. Normes et contexte social 80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité 81. Elaboration d'une phase d'ajustement 		<p style="text-align: center;">MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p style="text-align: center;">Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p style="text-align: center;">Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
12	Evaluer les dispositifs et ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des actions de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> 82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière 83. Limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation ▪ Confrontation de ses pratiques professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> 84. Concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement » 85. Pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution 86. Limites de l'auto évaluation 87. Echanger avec ses pairs 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

Période d'observation et d'application en entreprise de 140 h 00 (Arrêté du 31 janv 2021 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière).

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
13	S'entraîner à la soutenance des productions réalisées dans le cadre d'une période en entreprise	70 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coaching dédié au CCP « Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement » 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
14	Evaluer les compétences professionnelles acquises	28 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Evaluations en Cours de Formation (ECF) : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation - Permettre au candidat d'être acteur de sa progression - Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer - Familiariser le candidat avec les modalités d'évaluation du titre professionnel - Permettre au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
15	Session d'examen	6 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon le référentiel d'examen du titre professionnel visé 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Selon référentiel d'examen

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
16	Bilan et synthèse du stage	7 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des besoins constatés du groupe